

Motion AG des personnels de Paris 8

Nous, personnels BIATOSS et enseignant-e-s de l'Université Paris 8, réunie-s le 3 mai 2018 en assemblée générale, nous prononçons contre la loi ORE, contre la casse des universités et celle du service public en général. Cette loi participe d'une attaque de nos conditions de travail et d'exercice, dans la continuité des lois LRU1 LRU2, Fioraso et du processus de Bologne, lesquels imposent une vision néo-libérale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette nouvelle loi ne répond absolument pas aux besoins criants que nous avons : la sélection ne résoudra pas le problème de la gestion de l'augmentation des effectifs étudiant-e-s (environ 300 000 supplémentaires ces 5 dernières années) avec toujours moins de postes et moins de moyens.

En conséquence, l'AG a voté les points suivants :

- Nous nous sommes prononcé-e-s à l'unanimité pour le retrait de la loi ORE et pour la construction de 300 000 nouvelles places pour l'accueil des étudiant-e-s dans l'enseignement supérieur, impliquant la construction de bâtiments et le recrutement de personnels titulaires.
- Nous appelons la Présidence et les instances de l'Université à prendre position publiquement pour le retrait de cette loi (vote à l'unanimité).
- Nous avons voté la création d'une commission visant à mettre en œuvre tous les moyens pour bloquer la mise en application de la loi ORE au niveau local (vote à l'unanimité).
- Nous soutenons le combat des étudiant-e-s et nous nous prononçons contre toute intervention policière, en particulier sur le campus de Paris 8 (vote à l'unanimité moins 4 absentions). Nous appelons à tout mettre en œuvre afin de ne pas pénaliser les étudiant-e-s pendant la mobilisation (vote à l'unanimité moins 3 abstentions).
- Les conditions actuelles d'exercice étant déjà insupportables, nous nous prononçons contre le report des recrutements au second semestre tel qu'annoncé par la Présidence (vote à l'unanimité).
- Nous exigeons des moyens financiers, humains et matériels pour avoir des conditions de travail correctes dans notre Université afin de mener à bien notre mission de service public : réfection des toitures, sanitaires,

fissures, fenêtres, désamiantage, achat de matériels pédagogiques, embauche de personnels titulaires, etc. (vote à l'unanimité).

- L'assemblée a voté à la majorité **la grève des activités pédagogiques et administratives**, et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui aura lieu le mercredi 9 mai à 10h (56% pour, 30% abstention, 14% contre). Cela signifie que nous ne faisons pas cours, nous ne ferons pas les évaluations, ne rentrerons pas les notes et ne préparerons pas la rentrée. Cependant, la transmission du savoir continue sous des formes alternatives et tout sera mis en place pour ne pas pénaliser les étudiant-e-s.

NOUS POSONS DÈS AUJOURD'HUI UN ULTIMATUM ET APPELONS LES AUTRES UNIVERSITÉS À NOUS REJOINDRE : SI LA LOI ORE N'EST PAS RETIRÉE, NOUS AVONS DECIDÉ COLLECTIVEMENT DE NE PAS ASSURER LA RENTRÉE 2018-2019.

Le 22 mai, jour national de grève de la fonction publique et des premiers résultats de Parcoursup, nous appelons à un rassemblement de tout l'ESR pour poser la première pierre des futures universités à construire – le lieu reste à définir (le bois de Vincennes a symboliquement été proposé).

DATES des prochaines AG :

- **mercredi 9 mai 10 h, RDV en bas des escalators du bâtiment A**
- **mardi 15 mai 10h, RDV en bas des escalators du bâtiment A**

Nous appelons tous les personnels de Paris 8 à venir aux Assemblées générales !